**Investissements d’avenir**

**mode d’emploi et guichet unique**

12 juillet 2010 (14h30-16h45)

MESR, rue Descartes Amphi Poincarré

*Compte rendu O. Ménard, DRRT Pays de la Loire*

**P. Hetzel, DGESIP :**

Le 2e volet du rapport de Philippe Aghion vient d’être remis à la ministre où il est écrit qu’il ne saurait y avoir d’excellence sans volet formation ; il insiste sur une formation de qualité sur les trois niveaux L, M et D et insiste également sur l’innovation pédagogique et l’insertion professionnelle (voir : <http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid52509/excellence-universitaire-et-insertion-professionnelle.html>).

Les attentes fortes en matière de formation. Il sera regardé de près pour vérifier la cohérence stratégique entre les investissements d’avenir et les projets d’établissements.

Objectif : un jeune sur 2 diplômé de l’enseignement supérieur (et inséré…)

**R. Stéphan, DGRI :**

Il rappelle également le couplage indispensable avec le volet formation pour les différents AàP et notamment pour les IRT.

Nécessité de coordination des différents services de l’Etat.

La SNRI, validée en décembre 2009, doit trouver une interface avec les projets régionaux même si l’interface est ténue.

Les investissements d’avenir sont une opportunité de rationalisation et de restructuration

Du fait de la mutualisation pour la réponse aux appels à projets, il faudra, pour certains, en venir à des renoncements mais pour aller de l’avant ensemble.

**Claire Giry, chef du service coordination stratégique et territoires : un dispositif d’accompagnement des porteurs de projets : la structuration du guichet unique**

Enjeux :

* répondre au besoin d’informations du terrain,
* identifier un interlocuteur unique pour les porteurs de projets,
* positionner le MESR dans la complexité institutionnelle des investissements d’avenir
* Veiller à la cohérence de la politique du MESR

Objectifs :

* Apporter des réponses
* Renforcer la visibilité et la légitimité du MESR sur le terrain
* Connaitre et accompagner es projets

Principes :

* Visibilité
* Equité
* Permanence/disponibilité
* Un dispositif souple

Un site internet comme porte d’entrée : [**investissements-avenir@recherche.gouv.fr**](mailto:investissements-avenir@recherche.gouv.fr)

Catherine Fabreguettes : responsable de la cellule investissements d’avenir

54 questions reçues depuis le 1er juin. (délai de réponse : 2 jours pour une question simple)

Questions techniques réponses par mail et incorporation dans une FAQ

Questions plus complexes : orientations vers les référents

Accompagnement personnalisé : organisation de rencontres avec les porteurs de projets

Mise en place de documents de référence, préparation d’un « kit de communication »

Acteurs mobilisés : équipe projet et référents, DGESIP, DGRI, et, en déconcentré : les recteurs et les DRRT.

Exemple de référents par action : pour la valo ( irt, satt) : Antoine Masson, François Alter, Jean Jacques Maillard

Rappel de l’articulation entre les différentes briques.

Quelques critères de choix pour les divers AàP

* Qualité scientifique et caractère innovant
* Cohérence avec la snri
* Impact socio eco
* Impact sur le dispositif de formation
* Stratégie de valo
* Effet de levier
* Effort de mutualisation vis-à-vis de la communauté scientifique

Y aura-t-il pondération des critères ? difficile de donner une réponse : tout dépend des appels à projets.

**Bernard Carrière (conseiller d’établissement, président du comité de pilotage Strater) : présentation des modalités de l’accompagnement stratégique personnalisé**

Priorités :

* Dimension de politique de site et terme de recomposition et de structuration
* Adéquation entre les politiques quadriennales et la stratégie qui fondera l’initiative d’excellence
* Egalité de traitement : rencontrer tous les établissements, Pres et fondations et autres entités potentiellement porteurs d »un projet d’initiative d’excellence.

Modalités et calendrier :

* Format : réunions de travail : (sur site ou rue Descartes), associant les porteurs des projets (5 projets maximum) et les deux directions (DGESIP, DGRI, SCST, Conseiller d’établissement+ experts au cas par cas)
* Calendrier : du 13 septembre à fin octobre (15 à 20 initiatives d’excellence (Idex) sont à ce jour identifiées comme en cours de constitution). De l’ordre de 20 réunions (3 par semaine, à l’initiative du MESR ou à la demande des acteurs. Avec la nécessité d’adresser un avant projet sommaire au MESR (en explicitant les interrogations éventuelles) en amont

Ces rencontres ne sont pas exclusives d’autres formes d’accompagnement

Notion de site : P. Hetzel : tout dépend de l’AàP. L’excellence n’est pas une question de taille. Par rapport à la mission nationale des établissements, la logique de réseau est intéressante.

Attention : Rapports des investissements d’avenir avec le contrat quadriennal.

**SATT :** 2 AàP : 1 en 2010 : 5 à 6 et 1 en 2011 : le complément pour arriver à 10.

Les SATT ont vocation à couvrir le territoire national donc certaines auront vocation à couvrir plusieurs régions (il y aura des seuils d’éligibilité, nécessité de l’interrégional)

Un labex hors les murs (réseau) est envisageable.

Fin à 16h45.